



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de

BAUDRIERES

71370 Saône et Loire

Séance du 18 novembre 2014

Président : M Cédric DAUGE

Secrétaires de séance : Mmes Claudette TISSOT et Céline BESSONNAT

Présents : Mmes Claudette TISSOT – Josette CHAUTARD – Sandrine AUGÉAT – Sylvie SAUNIER – Céline BESSONNAT – Danielle JOUSSELIN – Francelyne BADOT

Mrs Michel BADOT – Jean-Patrick BROUX – Vincent CAILLET – Yves LOMBARD – Vincent NICOT

Absents : excusés : Pierre-Jean MONIER pouvoir Yves LOMBARD – Françoise JEANDOT pouvoir Claudette TISSOT

Avant l'ouverture de la séance, M le Maire accueille les gendarmes de Saint Germain du Plain.

Après avoir expliqué en quelques mots l'organisation et la répartition sur le territoire de la gendarmerie, le Lieutenant Lacombe détaille le dispositif de participation citoyenne « voisins vigilants ».

Cet outil de civisme, de sécurité publique s'inscrit dans la gamme d'outils de prévention contre la délinquance déjà existants. Il a pour objectif de réduire les infractions (dégradations de lieux ou bâtiments publics, cambriolages...).

Cette démarche favorise également le resserrement du lien social ainsi que le rapprochement entre la population et la gendarmerie.

Pour finaliser l'adhésion à ce dispositif, un protocole est signé entre la gendarmerie, la Sous- Préfecture et la Commune.

Après l'intervention des gendarmes, M le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte le compte rendu de la séance précédente.

« VOISINS VIGILANTS » :

Suite à l'intervention de la gendarmerie et après discussion et réflexion, le conseil valide l'adhésion au dispositif de participation citoyenne comme action de prévention.

INDEMNITES DU RECEVEUR :

Monsieur le Maire présente le décompte de l'indemnité du Receveur Municipal pour l'année 2014. Le Conseil autorise le mandatement.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET :

Pour intégrer au budget principal Commune 2014, une dépense supplémentaire issue de la prise en charge par les collectivités de la moitié du dégrèvement de CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) accordé aux auto-entrepreneurs, le Conseil décide d'inscrire la somme de 194 €

- Fonctionnement chapitre 73 - article 7391178

EXTENSION DES COMPETENCES DU SPANC :

Les diagnostics des installations d'assainissement non collectif étant terminés, il apparaît qu'un certain nombre de ces installations ne correspondent pas aux normes en vigueur. L'agence de l'eau pourrait subventionner jusqu'à 3 000 € les travaux de réhabilitation selon les coûts et les investissements. L'aide financière ainsi allouée n'est possible que si elle transite par le SPANC. Il convient donc de valider l'extension de ses compétences. Le Conseil valide cette extension.

FORMATION EMPLOYEE COMMUNALE :

Dans le cadre du contrat avenir, la commune est tenue de faire suivre à l'employée concernée une formation. Le stage retenu « jeux sous toutes les formes » appartient aux itinéraires « Accompagnement des temps périscolaires » et « agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant ». Il se déroulera sur 3 jours et sera assuré par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique) gratuitement.

VENTE DES PEUPLIERS :

Mr ROLAND, bûcheron fait une proposition de 2 214 € pour l'achat de 65 peupliers restants « Aux Pâquiers » à Tenarre. Le conseil accepte la vente.

TRANSFERT DE COMPETENCES TRES HAUT DEBIT ET MODIFICATION DES STATUTS :

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) de Saône et Loire, en vue d'une couverture intégrale du département en Très Haut Débit, le Conseil Général a proposé, par une délibération du 21 juin 2013, d'associer à son projet les établissements publics de coopération intercommunale EPCI compétents. Le Conseil valide l'extension des compétences de la Communauté de Communes des Portes de la Bresse ainsi que les statuts modifiés.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire présente les invitations, annonces et remerciements reçus en mairie.
Il informe le conseil que :
 - la vente des derniers terrains agricoles est reportée à début 2015
 - le logement OPAC vacant au lotissement La Marlière a été octroyé à une nouvelle famille
 - le CIA a fait un don de 500 € au CCAS suite à la vente de tartes au sucre lors du concert de mars 2014 de la Chorale « Comme un soleil »
 - les aides octroyées par l'Etat pour l'aménagement des nouvelles activités périscolaires (NAP) devraient être maintenues pour 2015-2016. Concernant les activités proposées depuis le début de l'année scolaire, les retours sont positifs et les animatrices très investies.
- Claudette TISSOT fait un bilan succinct du repas CCAS du 19 octobre 2014. Nos aînés ont apprécié les petites boîtes confectionnées par les enfants dans le cadre des activités périscolaires. Les colis de Noël sont commandés et leur distribution s'effectuera à partir du 8 décembre. Elle informe le Conseil que la confection du bulletin avance et que sa parution est toujours prévue pour la fin décembre.
- Jean-Patrick BROUX rend compte :
 - d'une rencontre avec la DDT concernant l'accessibilité des bâtiments et l'obligation de leur mise en conformité.
 - de la réflexion de la commission bâtiments sur l'avenir de la maison PERRUSSON
 - de divers problèmes de chauffage dans certains bâtiments communaux ainsi que quelques travaux d'entretien à prévoir.
- Michel BADOT relate la vente de bois du 11 novembre dernier : 55 lots de bois vendus sur 71 proposés aux habitants de BAUDRIERES uniquement. Il rappelle que le 10 décembre 2014, la vente des lots restants sera ouverte aux acheteurs extérieurs à la commune.
- Sandrine AUGÉAT informe qu'elle a assisté à une réunion du SIVOS au cours de laquelle Mme Bourse, nouvelle principale du collège, s'est présentée à l'assemblée.
- Concernant sa participation à une réunion du syndicat des Bassins Versants Tenarre Noue, Vincent NICOT informe le Conseil que les travaux seront partagés entre 2 entreprises (CORDIER et Aurélien VENDROUX). Un problème important est constaté sur la commune de Saint Germain au niveau du moulin du Nassey.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE LA BRESSE (CCPB) :

M le Maire informe que les travaux et les reprises voirie CCPB sont achevés. Le budget a été respecté. Il rend compte d'une réunion organisée par S. VIVIER, responsable de la commission « SCOT et cadre de vie » de la CCPB à laquelle participaient la DDT (Direction Départementale des Territoires), l'ATD (Agence Technique Départementale), le Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne et les Maires des 7 communes. Il s'agissait de présenter à tous l'intérêt d'un PLU Intercommunal : le coût de l'opération, les subventions possibles, le calendrier etc... Une réunion d'informations à tous les conseillers communautaires et municipaux aura lieu le 26 janvier 2015. Il sera nécessaire de prévoir un transfert de compétences « PLU » et une modification des statuts de la CCPB.

La date du prochain conseil est fixée au mardi 25 novembre 2014 à 20h00.

Le Maire,

Cédric DAUGE.